

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1884

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

I. – À l’alinéa 18, substituer aux mots :

« Par dérogation à »

les mots :

« Pour l’application de ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 28, 37 et 49.

III. – En conséquence, à l’alinéa 58, substituer au mot :

« À »

les mots :

« Pour l’application de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel